

VILLERS SAINT PAUL



Informations

CONSEIL MUNICIPAL

**Lundi 17 décembre
à 18h30**

Le Conseil municipal se réunira à la Salle Jacques Prévert (Salle des mariages). Il se réunit au moins une fois par trimestre. Ses séances sont ouvertes au public.

COLLECTE

La collecte des ordures et des déchets recyclables sera assurée les lundis 24 et 31 décembre.

**La collecte de sapins
aura lieu le mercredi
9 janvier 2019.**

COMMÉMORATION

Le 5 décembre

Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie, les combats du Maroc et de Tunisie.

**Supplément
au bulletin municipal**

DÉCEMBRE 2018

**Directeur de la publication
Gérard Weyn**

Mairie de Villers-Saint-Paul

☎ 03 44 74 48 40

🌐 www.villers-saint-paul.fr

LE MARCHÉ DE NOËL

Rendez-vous incontournable précédant les fêtes de fin d'année, le Marché de Noël accueille les Villersois.

**Vendredi 7 décembre de 16h30 à 20h30
sur le parvis de la Mairie**

De nombreux exposants proposent des idées de cadeaux originales : bières, poupées, décorations de table, couronnes et figurines de Noël, bijoux, écharpes ou châles, produits régionaux ou artisanaux... mais aussi de quoi se restaurer (barbe à papa, crêpes...).

Pour trouver des cadeaux, manger une bonne crêpe, boire un chocolat chaud ou pour simplement faire une balade en famille dans un cadre festif, le marché de Noël est l'endroit idéal pour préparer les fêtes.

Les chorales « les agités du vocal » et « du Pagnotte » avec Elodie Starzak, chef de chœur, chanteront sur le parvis de la Mairie à 18h30.

La circulation sera interdite de 14h30 à 22h30 rue Aristide Briand, du carrefour formé par les rues A. Briand/Belle Visée/ Arthur Dutilleul au n°51 (Boulangerie).



LA TOURNÉE DU PÈRE NOËL

Le 15 décembre

Le Père Noël et ses lutins, distribueront des friandises aux enfants sages.

Les jeunes Villersois pourront rencontrer le père Noël vers 17h à l'Orangerie. Sa tournée le mènera ensuite au **Domaine du château, rue du Général de Gaulle, rue Jean Jaurès et place du 19 mars.**

Le retour vers la Mairie se fera par la rue Aristide Briand.

Venez nombreux le rencontrer.

Le Marché de Noël et la Tournée du père Noël sont organisés par le Comité des fêtes.

LA PETITE BROCANTE DE COLETTE

En décembre : vente de livres sortis des collections de la bibliothèque : romans, bandes dessinées adultes et enfants, documentaires...

Tarif : 0,50 euro le livre.

Horaires d'ouverture :

Mardi 15h - 17h.

Mercredi 14h - 17h.

Vendredi 15h - 18h.

Samedi 10h - 12h et 14h - 17h.

Informations :

📍 Boulevard de la République

☎ 03 44 74 51 52

✉ bibliotheque@villers-saint-paul.fr



SPECTACLE

CONTES DE LA NATURE

Un spectacle bilingue en langue des signes
Français (LSF)/Français.

Samedi 8 décembre à 19h

à la salle de spectacles Henri Salvador.

Vous saviez que les oiseaux n'avaient pas toujours eu leurs couleurs ?

De l'origine de l'Univers ou des couleurs, de l'Océanie à la Guyane, passez d'un continent à l'autre au cours d'une petite balade bilingue LSF-français.

Découvrez les mythes et légendes du monde entier.

Le spectacle est signé, à quatre mains, par deux comparses qui ont dans leur besace des histoires fabuleuses qui appellent à préserver la diversité et la beauté du vivant.

Avec Simon Attia (LSF) et Estelle Aubriot (Français et LSF).

**Tout public à partir de 5 ans - Gratuit -
Réservations conseillées à partir
du 20 novembre.**

Informations et réservations

📍 Boulevard de la République

☎ 03 44 74 51 52

✉ bibliotheque@villers-saint-paul.fr

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes se dérouleront le 26 mai 2019 afin d'élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales et remplir les conditions d'âge et de capacité juridique : être âgé d'au moins 18 ans la veille du scrutin, habiter en France, être ressortissant d'un pays de l'Union européenne et jouir de ses droits civils et politiques.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Pour s'inscrire vous devez fournir les documents suivants :

- Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité : passeport ou carte nationale d'identité
- Si vous êtes devenu français récemment et n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) récente + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple).
- Justificatif de domicile.
- Formulaire cerfa n°12669*01 de demande d'inscription (disponible en mairie).

Dorénavant, les inscriptions sur la liste électorale peuvent s'effectuer en mairie tout au long de l'année. Cependant, pour participer au scrutin des élections européennes, il faudra être inscrit avant le 31 mars 2019.

LES VACANCES DE NOËL AU CENTRE DE LOISIRS

Le Centre de loisirs accueillera les enfants du 26 décembre 2018 au 4 janvier 2019.

Il sera fermé le 31 décembre 2018 et le 1^{er} janvier 2019.

Activités manuelles, culturelles ou sportives, à l'extérieur comme à l'intérieur, sorties, visites et découvertes, telle est la palette des animations proposées aux jeunes Villersois.

Renseignements :

📍 Centre de loisirs de Villers-Saint-Paul

Espace Pierre Perret – Cavée des renards

Bureau de la direction ☎ 03 44 66 31 82

✉ alsh.peri@villers-saint-paul.fr

DEMANDEZ VOTRE PASS' AGGLO



Profitez des équipements culturels, sportifs et de loisirs à des coûts préférentiels avec Le Pass'Agglo, désormais délivré à Villers-Saint-Paul.

- à l'accueil de la Mairie
 - au Trait d'union : Espace Pierre Perret – cavée des Renards.
 - au Service culturel – boulevard de la République.
- Pour obtenir une carte, il faut se munir :
- de sa carte d'identité en cours de validité ;
 - d'une photo d'identité récente ;
 - d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
 - du livret de famille (seulement pour les moins de 18 ans).

INSCRIPTIONS

Périscolaire - Restauration scolaire - Centre de loisirs des mercredis

Pour que le service enfance puisse calculer votre quotient familial 2019, vous devez apporter les documents suivants avant le 31 décembre 2018 :

- Avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017.
- Quittance du loyer ou l'échéancier de l'emprunt immobilier.
- Attestation de la CAF.

Service enfance

Mairie de Villers-Saint-Paul

☎ 03 44 74 48 47

✉ enfance@villers-saint-paul.fr

TRAIT D'UNION

ATELIERS CRÉATIFS:

Comment sublimer vos fêtes de fin d'année?

le Trait d'union vous propose des ateliers créatifs, gratuits, en famille, pour sublimer vos fêtes de fin d'année. Marque place, menus, compositions florales, couronnes...

**Le samedi 8 décembre de 14h à 17h30
à la salle Georges Brassens;**

Entrée gratuite. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.



SORTIE DE FIN D'ANNÉE :

**Sortie à Paris au Grand Rex puis quartier libre
pour découvrir les vitrines animées des grands
magasins.**

Le samedi 15 décembre

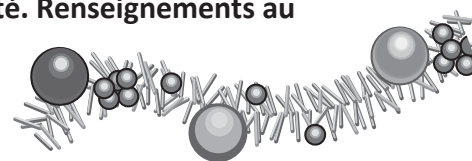
Départ à 8h et retour vers 19h.

Inscriptions le samedi 1^{er} décembre de 10h à midi et le mardi 4 décembre de 18h à 20h.

Tarif unique : 5 € Pique-nique à prévoir.

Exclusivement pour les Villersois.

**Nombre de places limité. Renseignements au
Trait d'union.**



SOIRÉE LES VENDREDIS DU JEU:

Animée par l'équipe du centre de loisirs

**Vendredi 28 décembre de 18h30 à
20h30**

Tous les derniers vendredis de chaque mois, le Trait d'union vous propose de jouer en famille et entre amis...

De 18h30 à 20h30, venez découvrir différents jeux de société autour d'un pot de l'amitié.

**Inscriptions conseillées au Trait d'union - Nombre
de places limité - Les enfants doivent être
accompagnés d'un adulte .**

Pour joindre l'équipe du Trait d'union :

📍 Espace Pierre Perret - Cavée des Renards

☎ 03 44 66 32 55

✉ espacepierreperret@villers-saint-paul.fr

**Plate-forme de premier appel,
le 115 est un numéro d'urgence à
destination de tous citoyens désireux
de signaler une personne sans abri.**

COLIS DES ÂÎNÉS

Le colis de fin d'année, offert par la Municipalité et le CCAS aux Villersois de 65 ans ou plus, sera remis lors d'un après-midi dansant.

Mardi 4 décembre 2018

Salle Georges Brassens à partir de 15h

Informations

C.C.A.S. : ☎ 03 44 74 32 90

LE PLAN GRAND FROID

Le plan grand froid est activé jusqu' au 31 mars 2019.

Un registre est tenu au CCAS de la Mairie afin de localiser au mieux les personnes les plus fragiles que ce soit par leur âge, leur handicap, ou leur isolement.

Si vous souhaitez vous inscrire, n'hésitez pas à contacter le CCAS : 03 44 74 32 90



GALETTE DANSANTE DES SENIORS

Vous avez plus de 65 ans, la municipalité et le C.C.A.S. ont le plaisir de vous convier, ainsi que votre conjoint, à la traditionnelle galette des rois qui aura lieu :

Dimanche 13 janvier 2019 à 14h30, salle Georges Brassens

Un service de transport sera organisé pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.

Pour tout renseignement ou si un empêchement survient après votre inscription, vous pouvez nous joindre au 03 44 74 32 90. Date limite d'inscription le 21 décembre 2018.

Monsieur :

Date de naissance : / /

Madame :

Date de naissance : / /

Adresse :

Téléphone :

Utilisera(ont) le mini bus : OUI ☐ NON ☐

FERMETURE DES SERVICES

- Le service culturel et la bibliothèque seront fermés du mardi 25 décembre 2018 au mardi 1^{er} janvier 2019 inclus.
- La Maison des lutins du lundi 24 décembre au mardi 1^{er} janvier inclus.
- Le Trait d'union du lundi 24 décembre au mardi 1^{er} janvier inclus.
- Le centre de loisirs sera fermé les 31 décembre 2018 et 1^{er} janvier 2019.
- Le Maire assurera ses permanences les samedis 22 et 29 décembre.



JARDINS FAMILIAUX

Le renouvellement et le paiement de la location des parcelles de jardins auront lieu à la salle d'Hersignerie de l'espace Pierre Perret.

**le samedi 1^{er} décembre
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h**

